

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 13 JANVIER 2017

Présents : Mmes et MM. André LEMAIRE, Sandrine BONIN, Thomas, RAMBOZ, Didier MOUTENET, Fabienne PERNOT, Michel DE ALMEIDA, Thierry CHEF, Dominique RAMBOZ, Sandy GIRARDOT.

Excusés : Karine CORNIER, Nelly GAVAND.

Secrétaire de séance : Sandy GIRARDOT

Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du 25 novembre 2016.

COURSES CYCLISTES 2017 SUR NOTRE TERRITOIRE

Tour de France **le 8 juillet 2017** : 12h passage de la caravane et 14h les coureurs.

L'organisation se fera sous l'égide de la Mairie. Aucune autorisation de buvette ne sera octroyée.

Circuit privatisé par la garde nationale du début à la fin. Tout est pris en charge. Des réunions en Préfecture tout au long du 1^{er} semestre pour la préparation. Le conseil départemental prend en charge la publicité et la distribution se fera en Mairie. Des réunions avec les associations du village seront organisées pour l'organisation de l'animation du village. Chaque Conseil Municipal du 1^{er} semestre fera un point informatif. Le budget prévu pour la commune est de 500€.

« Un défi pour la vie » : relais cycliste de 450 kms traversera notre village **le 8 juin 2017 entre 8h45 et 9h45** (environ 180 cyclistes). Un courrier leur sera adressé concernant le transport scolaire de 8h50.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Une demande de subvention des restos du cœur est refusée à 7 voix contre et 2 abstentions.

LOGEMENT DE LA CURE

Monsieur & Madame PACAUD ont emménagé. La nouvelle chaudière donne entière satisfaction.

LOGEMENT CHALET

Le logement situé au 14 rue Principale, dit « du Chalet », a été loué à un couple et leur fille, en activité.

CIMETIERE

La mise en place d'un ossuaire est une obligation. Le devis de l'entreprise LANAUD à Clairvaux les Lacs concernant la mise en place d'un ossuaire et d'un caveau d'attente, pour un montant de 2385€HT est accepté à 8 voix pour et 1 abstention.

La mise en place de concession pour le cimetière et le columbarium a été approuvée à l'unanimité comme suit :

Concession 20 ans : 20€

Concession 30 ans : 30€

Concession 40 ans : 40€ soit 1€ l'année pour les nouvelles concessions

Les personnes déjà en possession d'une sépulture se verront attribuer une concession à l'euro symbolique pour une durée de 20 ans. Décision approuvée à 8 voix pour et 1 abstention.

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Vœux du Maire **le dimanche 29 janvier 2017 à 19h30**. Préparatifs 2h avant.
- ✓ Collecte ALCG prévue le **28 mars 2017** (facturation 88€TTC la journée de collecte + 23€ le m3 de frais déchetterie).
- ✓ Vidange des fosses septiques : tournée prévue dans le village (obligation tous les 6 ans). Les gens intéressés peuvent s'inscrire en Mairie,
- ✓ Le four à pain est en fonctionnement depuis la fin de l'année 2016,
- ✓ Un nouveau courrier sera adressé aux propriétaires de chiens errants,
- ✓ L'achat d'une fraise à neige est envisagé en partenariat avec la commune du Vaudioux,
- ✓ Le chariot des tables à la salle Coop est à aménager,
- ✓ Un courrier de rappel de règlement de collecte des poubelles sera adressé aux propriétaires du quartier de la Mairie.

Le Maire,

Séance levée à 22h35.